

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

# ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

## PROJET PÉDAGOGIQUE 2019-2020

# PÔLE DE Aspiran

[www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)

COMMUNAUTE DE COMMUNES  DU CLERMONTAIS

## 1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

---

Le village rural d'Aspiran est situé en région viticole, à 7kms au sud de Clermont l'Hérault, et compte environ 1 600 habitants. Le bâtiment scolaire et son environnement proche offrent de nombreuses possibilités d'activités extérieures : sentiers, stade, tennis, City-parc.

## 2. ORGANISATEUR

---

### Communauté de communes du Clermontais

**Responsable Pôle Petite enfance, jeunesse et sports :** Richard FERNANDEZ

Espace Marcel Vidal

20 avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HERAULT

---

Tél. 04.67.88.95.50

Courriel : r.fernandez@cc-clermontais.fr

Site internet : www.cc-clermontais.fr

## 3. PÔLE D'ASPIRAN

---

### Accueil de loisirs périscolaire (ALP) d'ASPIRAN

Groupe scolaire Jean de la Fontaine

Chemin de Tourrevieille

34800 ASPIRAN

---

Tél. 04.67.44.43.47.

Responsable de pôle : Ludivine CHOQUET

Courriel : pole.aspiran@cc-clermontais.fr

## 4. PUBLIC ACCUEILLI

---

Des enfants de toutes catégories sociales, du village et des alentours, scolarisés à l'école Jean de la Fontaine d'Aspiran.

|                                  | Capacité maximale |
|----------------------------------|-------------------|
| <i>Enfants de moins de 6 ans</i> | 50 enfants        |
| <i>Enfants de plus de 6 ans</i>  | 100 enfants       |

## 5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

---

- **Un responsable de pôle, BPJEPS LTP option direction, BAPAAT, PSC1** - Ludivine CHOQUET

- **Une responsable adjointe, CAP Petite enfance VAE en cours** - Gisèle BELLES
- **4 animateurs permanents** - Séverine DOUTTE (BAFA), Marie-Rose LUJEAN (CAP Petite enfance), Patricia BOUSQUET (non diplômée) et Alexis VOISIN (BAFA)
- **Ponctuellement, des stagiaires CAP Petite enfance / BAFA / BPJEPS / Découverte des métiers de l'animation**
- **Un agent de restauration et d'entretien** - Karine BENEZET

### Taux d'encadrement adapté aux activités pour l'Accueil de loisirs périscolaire (ALP)

|                                  | ALP       |
|----------------------------------|-----------|
| <b>Enfants de moins de 6 ans</b> | 1 pour 14 |
| <b>Enfants de plus de 6 ans</b>  | 1 pour 18 |

## 6. LES LOCAUX

Les enfants sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire situés à l'école maternelle et primaire Jean de la Fontaine.

Pour l'Accueil du soir 1, nous utilisons toute l'école : la salle polyvalente, la salle informatique (TBI), des salles de classe et les 2 espaces cours.

Les enfants ont accès à toutes les structures de l'école (dortoirs, sanitaires, cours de récréation, salles d'activités...) ainsi qu'aux structures sportives municipales telles que les stades, les terrains de tennis, le City-parc.

## 7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

L'Accueil de loisirs périscolaire (ALP) fonctionne de la manière suivante :

- Accueil du matin : de 7h30 à 8h20,
- Pause méridienne : de 12h à 14h
- Accueil du soir 1 : de 16h30 à 17h30
- Accueil du soir 2 : de 17h30 à 18h30

### L'accueil du matin

- Un accueil de 7h30 à 8h20 est mis en place du lundi au vendredi.
- Pour des raisons de sécurité, l'accueil doit se faire obligatoirement à l'intérieur des locaux de l'ALP. Les enfants doivent être accompagnés dans les locaux pour être confiés au personnel d'encadrement.

### La pause méridienne

- Les enfants sont récupérés dans les classes par les animateurs et inscrits sur la fiche de présence.
- C'est un moment convivial, d'échange et de savoir vivre.
- Les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, de leur donner de bonnes habitudes comportementales et de les inciter à goûter à tous les aliments. Ils dialoguent avec les enfants et les assistent dans leur prise d'autonomie (self,

couper les aliments, verser l'eau dans le verre...).

- Les repas sont livrés par le traiteur Terres de Cuisine (liaison froide). Certains menus suivent des thématiques d'animation en lien avec l'actualité (semaine du goût, Coupe du monde de rugby...).
- Un agent de restauration s'occupe de la mise de table, de réchauffer les plats et de faire le nettoyage.

### L'Accueil du soir 1 et 2

- Les Accueils du soir sont encadrées par des animateurs. Ce temps d'animation fait l'objet de programmes consultables sur le site internet de la Communauté de communes du Clermontais ainsi que sur le panneau d'affichage de l'école.

Chaque groupe d'enfants découvre l'ensemble des activités par roulement sur un trimestre :

- Développer la réflexion et la coopération : jeux de stratégie, de société, de découverte...
- Favoriser la découverte de son corps, de ses capacités et des règles : sports collectifs, gym, danse, yoga, parcours de motricité, grands jeux...
- Favoriser la créativité, l'imagination et la concentration : découverte artistique et culturelle, arts plastiques, création collective, illustration de contes, kamishibai, ateliers clown et cirque...
- Mémorisation et éveil musical : atelier chant, initiation au rythme...
- Sensibiliser au développement durable : apprentissage du recyclage, parcours de découverte des sens, découverte de l'environnement, atelier sur les cycles de la nature...

### L'accueil du soir 2

- Les enfants prévus à l'accueil du soir sont dans la salle polyvalente et inscrits sur la fiche de présence.

## 8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

---

### L'admission

L'Accueil de loisirs périscolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école Jean de la Fontaine.

### Les formalités d'inscription

Le dossier d'inscription complet de l'Accueil de loisirs intercommunal du Clermontais est obligatoire. Les parents auront fourni les éléments suivants :

- Fiche d'inscription complétée
- Fiche sanitaire de liaison complétée
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant l'année scolaire à venir
- Si non allocataire CAF, photocopie de l'avis d'imposition N-1 et du livret de famille
- RIB pour le portail famille

L'enregistrement des dossiers d'inscription se fait à la permanence le lundi et jeudi, de 8h à 11h30, au bureau de l'Accueil de loisirs ou sur RDV. Les parents peuvent également prendre rendez-vous.

### Les réservations

Les réservations sont journalières :

**Pour la pause méridienne :**

- par le « portail famille » (obligatoirement 48h avant minuit)

**Pour la pause méridienne «exceptionnelle»** (supplément de 2 € sur le tarif du repas - voir annexe 3) :

- par le « portail famille » (la veille avant minuit ou jusqu'au dimanche avant minuit)

**Pour l'accueil du matin et du soir :**

- par le « portail famille » (la veille avant minuit)

**Pour les enfants soumis à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**

- par le « portail famille » (obligatoirement 48h jours ouvrés avant le jour pour lequel l'inscription est demandée et jusqu'à minuit),

## 9. VIE QUOTIDIENNE

### 7h30-8h20

#### Le matin

- L'accueil des enfants et des parents s'effectue de façon échelonnée, dans la salle dédiée.
- Les enfants sont aussitôt inscrits sur la fiche de présence.
- Des jeux sont à la disposition des enfants avec les coins dînette, garage, dessins, jeux de construction et de société (pour les plus grands).
- À 8h20, les enfants partent dans leur classe accompagnés d'un animateur, avant l'ouverture de la grille d'entrée.

### 12h-14h

#### Pause méridienne

- Les enfants sont récupérés dans les classes avant la sonnerie de l'école par les animateurs avec la liste se trouvant dans la classe, pour éviter que les enfants ne sortent seuls.
- Le repas se fait en deux services : un premier à 12h et un second à 12h45.
- Les enfants choisissent à quel service ils veulent manger et passent aux toilettes avant d'aller à table.
- Les enfants se servent seuls au self et débarrassent eux-mêmes leur assiette
- Mise en place de jeux collectifs ou libres selon les envies des enfants
- À 13h, les maternelles passent aux toilettes, vont à la sieste ou en temps calme (lecture)
- À 14h, l'école prend le relais

### 16h30-17h30

#### L'Accueil du soir 1

- Les enfants sont récupérés par les animateurs dans les classes selon la liste des inscrits
- Les enfants sont rassemblés dans la cour pour faire l'appel et peuvent prendre leur goûter
- Ensuite, les enfants choisissent leur activité parmi le panel proposé selon les périodes
- Les parents ont la possibilité de récupérer leurs enfants durant l'activité
- Les enfants sont récupérés par les parents ou personnes autorisées, ou partent seuls s'ils ont une autorisation de sortie.

### 17h30-18h30

#### L'Accueil du soir 2

- Les enfants qui restent sont amenés dans la salle de l'ALP par les animateurs.
- Des jeux ou des activités leur sont proposés ainsi que des jeux de société ou des feutres, crayons.
- Les enfants seront récupérés par les parents jusqu'à 18h30 ou partiront seuls s'ils ont une autorisation de sortie

## 10. LES OBJECTIFS

---

Les temps d'Accueil de loisirs périscolaire sont des temps de détente pour les enfants, avec des objectifs éducatifs :

### Objectifs généraux

- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiatives, besoin de dépense ou de repos, de créativité, prise de responsabilités...).
- Respecter le rythme de chaque enfant.
- Faire le lien avec l'équipe pédagogique du groupe scolaire d'Aspiran.
- Développer le goût de l'enfant en l'amenant à goûter à tous les plats en lui permettant de découvrir différentes saveurs.
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées pendant les TAP.
- Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon.
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix.
- Mettre en place une relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'équipe d'animation.
- Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.

### Objectifs opérationnels

- Instaurer des règles de vie afin d'apprendre à mieux vivre en collectivité, et apporter à chacun un cadre de vie plus agréable.
- Faire participer les enfants au nettoyage des tables.
- Mettre en place un tableau d'affichage avec rotation permettant à l'enfant de participer à toutes les activités périscolaires.
- Informer les parents sur le fonctionnement et les activités par le biais d'affichage.
- Organiser des réunions entre l'école, les élus, le service jeunesse, les associations et les parents.
- Échanger des informations concernant les enfants entre les enseignants et les animateurs.
- Contribuer à la participation des enfants à des activités.

Les enfants seront sensibilisés au tri sélectif et au recyclage, nous utiliserons au maximum des objets du quotidien qui sont jetés pour les utiliser en activités manuelles.

Les enfants ont à disposition une boîte à idées où ils peuvent proposer diverses activités ou encore des aménagements de leurs lieux d'activités .

### *Objectifs des enfants de moins de 6 ans*

#### Objectifs généraux

- Donner des repères structurants aux plus petits (temps, rythme, environnement, activités...).
- Sensibiliser et éduquer aux goûts.
- Développer l'autonomie.
- Donner des bases et des règles pour la vie en collectivité.
- Sensibiliser les enfants à l'environnement et au recyclage.
- Participer à son développement par des jeux et activités adaptés à l'âge.

## Objectifs opérationnels

- Présence d'animateurs référents, sécurisants avec une présence affective.
- Varier les activités, privilégier des activités de courtes durées.
- L'animateur sollicitera l'avis des enfants afin de le valoriser et le mettre en confiance.
- L'animateur laissera jouer l'enfant sur des temps intermédiaires pouvant ainsi développer son imagination.
- Apprentissage des gestes de la vie quotidienne (couper avec un couteau, passage aux toilettes, lavage de mains...).
- Favoriser et aider les enfants aux différents rangements (ateliers, jeux, cantine...).
- Amener l'enfant à goûter à tous les aliments proposés.

**Le sport et les jeux collectifs :** Les enfants, tous âges confondus, ont besoin de pratiquer du sport. Pendant les temps périscolaires, l'équipe d'animation mettra en place des activités sportives - sport collectif (baseball, tambourin, hockey...) ou sport individuel (course, danse...) - et des jeux collectifs (balle assise, balle au prisonnier ,épervier...).

**Les arts plastiques et activités manuelles :** Les enfants pourront découvrir différentes manières d'aborder les arts plastiques, dans un cadre sécurisé. La pratique des arts plastiques permet de développer la motricité des plus jeunes et apporte des compétences diverses à tous.

Dans le but de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et d'éviter le gaspillage alimentaire, nous proposerons «un goûter fruité». Les fruits restants pourront être consommés. Bien entendu, cette action sera menée, si nous avons des fruits restants des repas et si les fruits sont jugés bons à la consommation.

En aucun cas, les enfants ne seront privés de fruits à la pause méridienne au profit de ce goûter.

## Le manquement aux règles de vie

Lorsqu'un enfant manque au respect dû aux camarades, aux adultes, aux consignes, au matériel... :

- Le dialogue et l'explication des conséquences par un adulte référent est un préalable.
- Si nécessaire, une réparation sera envisagée (excuse, nettoyage, réparation simple...). L'enfant sera valoriser dans son action.
- Si nécessaire, une responsabilité sera envisagée (chef de table des maternelles pour un primaire, aide au rangement...). L'enfant sera valorisé dans son action.
- L'adulte décideur devra être ni humiliant, ni violent physiquement ou verbalement, ni discriminant, envers l'enfant. Le choix sera juste et modéré.

## 11. LES ÉVALUATIONS

### L'évaluation s'effectue de manière formelle :

- Au cours de réunions où sont présents les enseignants, les animateurs et le directeur.
- Lors de Conseils d'école.
- Lors de réunions de service.

### L'évaluation s'effectue également de manière informelle :

- Avec les enfants sur les temps d'animation ou de repos
- Avec les parents sur les temps d'accueil du matin et du soir
- Lors d'un café des parents (2 fois par an)



**ALP d'Aspiran**  
Groupe scolaire Jean de la Fontaine  
Chemin de Tourrevieille  
34800 ASPIRAN

**Communauté de communes du Clermontais**  
Espace Marcel Vidal  
20 avenue Raymond Lacombe - BP 40  
34800 CLERMONT L'HERAULT